

III. Bilan et évaluation de la précédente période contractuelle

Thématique	Constats	Objectifs	Rappel des résultats attendus et des changements	Atteinte résultats	Bilans en fonction des indicateurs décidés / Commentaire
Petite-enfance	Peu ou pas de lien entre la crèche et les accueils de loisirs et l' école. Des besoins en termes d' accueil du jeune enfant qui augmentent – des refus lors des admissions 2022 pour la première fois. Nombre d' ASS MAT stable depuis l' ouverture de la crèche. Taux de remplissage optimal des ASS MAT. RPE présent sur la commune (2 sessions mensuelles au sein du Pôle Enfance Jeunesse « Les Canailous »), pas de lien entre le RPE et la crèche.	<u>Améliorer la continuité et la complémentarité des structures éducatives du territoire :</u> Développement d' actions communes entre la Crèche, l' Ecole maternelle et le Centre de loisirs maternel Organisation de rencontres Crèche / Centre de loisirs maternel Création d' un comité éducatif piloté par le Directeur du Pôle Enfance Jeunesse/DGS incluant les différents acteurs <u>Répondre aux besoins des familles en termes d' accueil du jeune enfant :</u> Augmenter la connaissance du RPE, l' info des familles, des ASS MAT ... <u>Nouer le lien entre RPE et crèche :</u> Maintenir les ateliers d' éveil tous les mois pour les ASS MAT, atelier commun ASS MAT / Crèche 1 fois par an	Création d' un comité éducatif incluant la crèche. Organisation de rencontres crèche / centre de loisirs maternel. Développement d' actions communes entre la Crèche, l' Ecole maternelle et le centre de loisirs maternel. Augmenter la connaissance du RPE, l' info des familles, des ASS MAT ... Maintenir les ateliers d' éveil tous les mois pour les ASS MAT, atelier commun ASS MAT / crèche 1 fois par an.	Développement d' actions communes entre la Crèche, l' Ecole maternelle et le Centre de loisirs maternel : <u>Partiellement atteint</u> Organisation de rencontres Crèche / Centre de loisirs maternel : <u>Non atteint</u> Création d' un comité éducatif piloté par le Directeur du Pôle Enfance Jeunesse/DGS incluant les différents acteurs : <u>Non atteint</u> Augmenter la connaissance du RPE, l' info des familles, des ASS MAT... : <u>Atteint</u> Maintenir les ateliers d' éveil tous les mois pour les ASS MAT, atelier commun ASS MAT / Crèche 1 fois par an : <u>Partiellement atteint</u>	En 2025, temps passerelles entre la Crèche, l' école maternelle et le centre de loisirs annulés en raison du plan Vigipirate. A prendre en compte : - L' éloignement des 2 structures nécessite la mise en place d' actions adaptées (petit groupe). - Les enfants accueillis à la crèche ne vont pas systématiquement fréquenter l' école maternelle de la commune. Toutes les ASS MAT de la commune participent aux ateliers d' éveil proposés par le RPE. La crèche « Les Sépious » communique régulièrement aux parents des infos relatives au RPE et à son rôle sur le territoire. Ateliers d' éveil : 304 enfants ont pu participer à 15 ateliers d' éveil Mise à disposition des locaux du Centre de loisirs maternel « les canailous ». Les ateliers motricité envisagés pour 2025 n' ont pu être mis en place faute de locaux adaptés à cette pratique. Des actions entre la crèche et le RPE pourraient être développées en 2026 si les mesures de sécurité le permettent. L' information aux familles à la recherche de mode de garde sera renforcée au niveau de l' accueil Mairie (plaquette d' info RPE).

Thématique	Constats	Objectifs	Rappel des résultats attendus et des changements	Atteinte résultats	Bilans en fonction des indicateurs décidés / Commentaire
Enfance Jeunesse	Pas de lien ALP-ALSH / crèche. Problématiques sur les thématiques du harcèlement, du numérique et de la concentration des enfants (constats ALP-ALSH et écoles). Pas de structure d’ accueil au-delà de 13 ans. Des locaux accueils de loisirs trop petits face à une fréquentation en augmentation (particulièrement sur le temps de midi).	<u>Sensibiliser et outiller les professionnels et les publics des problématiques de harcèlement, du numérique et de la concentration des enfants :</u> Former les personnels des accueils de loisirs sur ces thématiques Sensibiliser les enfants sur ces thématiques avec la mise en place de projet d’ animation en direction des enfants découlant du PEDT <u>Proposer une offre de loisirs pour les adolescents et jeunes :</u> Mise en place de journées sport, culture, soirées jeux à destination des jeunes Perspective de création à moyen ou long terme d’ un espace ados <u>Améliorer les conditions d’ accueil des enfants et de travail des personnels :</u> Création d’ une extension du Centre de loisirs (nouvelle salle multimodale) Aménagement des locaux maternels en accord avec le projet pédagogique Montessori	Améliorer la continuité et la complémentarité des structures éducatives du territoire. Sensibiliser et outiller les professionnels et les publics autour de ces problématiques. Proposer une offre de loisirs pour les adolescents et jeunes. Améliorer les conditions d’ accueil des enfants et de travail des personnels.	Former les personnels des accueils de loisirs sur ces thématiques Sensibiliser les enfants sur ces thématiques avec la mise en place de projet d’ animation en direction des enfants découlant du PEDT : <u>Partiellement atteint</u> Mise en place de journées sport, culture, soirées jeux à destination des jeunes Perspective de création à moyen ou long terme d’ un espace ados : <u>Partiellement atteint</u> Création d’ une extension du Centre de loisirs (nouvelle salle multimodale) : <u>Atteint</u> Aménagement des locaux maternels en accord avec le projet pédagogique Montessori : <u>Atteint</u>	1) En 2024, formation « sanctions- punitions » et projets d’ animation sur la thématique du Vivre Ensemble. 2) Thématiques identifiées en 2022 plus d’ actualité. Evénements culturels et sportifs toute l’ année à destination des familles. En 2026, cibler davantage les jeunes pour les inciter à participer aux manifestations. Le centre de loisirs accueille les enfants jusqu’ à l’ âge de 13 ans (tranche d’ âge peu nombreuse). En 2025, pas de sondage sur les familles sur l’ ouverture d’ un centre ados. Elles ne manifestent pas non plus ce besoin dans leur quotidien. En 2026, il faudra réfléchir davantage sur la mise en place d’ actions ponctuelles hors structure (tournoi jeux vidéos – Espace FARO). L’extension réalisée en 2022. Elle sert à la fois de salle d’activité et de salle de restauration. Le Centre de loisirs maternel a été aménagé en 2023 selon la méthode Montessori.

Thématique	Constats	Objectifs	Rappel des résultats attendus et des	Atteinte résultats	Bilans en fonction des indicateurs décidés / Commentaire
Soutien à la parentalité	Manque de rencontres entre les parents. Des parents peu impliqués ou outillés face à certaines thématiques (handicap, numérique, harcèlement...). Incompréhensions entre les parents et l'école. Fermeture du LAEP suite à la crise Covid. Peu/pas d'actions de soutien à la parentalité sur la commune à ce jour. Proximité des dispositifs de Béziers. Café des parents de la crèche qui fonctionne.	- <u>Créer du lien entre les parents – les accompagner dans leur fonction parentale</u> : - Mise en place d'un Café des Parents par la commune - Proposer des actions de soutien à la parentalité : ateliers parents-enfants, interventions thématiques, réflexion autour de la création d'un CLAS, réflexion autour de la poursuite du LAEP ...	Créer du lien entre les parents. Outiller les parents et les supporter dans leur fonction parentale.	- Mise en place d'un Café des Parents par la commune : Atteint - Proposer des actions de soutien à la parentalité : ateliers parents-enfants, interventions thématiques, réflexion autour de la création d'un CLAS, réflexion autour de la poursuite du LAEP ... : Non atteint	Depuis 2023, une soirée « familles » a lieu fin août pour clôturer le centre de loisirs d'été. Cet événement est apprécié des enfants et familles. En 2026, ce type d'événements sera reconduit en incluant un volet sensibilisation aux thématiques identifiées dans le cadre de l'action Enfance Jeunesse (ateliers, jeux, conférences, ...). Mise en place d'ateliers qui pourraient être pilotés par le CCAS – Possibilité de faire participer des intervenants extérieurs. En 2025, identification des besoins avec les acteurs concernés. Cette étape n'a toujours pas été réalisée. Le LAEP mis en place par l'AFB n'existe plus.
Animation de la vie sociale	Isolement des publics. Repas des seniors des mardis et jeudis Demande de la population d'organisation par la commune de plus d'événements.	- <u>Rompre l'isolement des publics / Renforcer le lien social sur le village</u> : - Organisation de projets intergénérationnels - Organisation de journées sportives, culturelles, jeux sur le village	Rompre l'isolement des publics. Renforcer le lien social sur le village.	- Organisation de projets intergénérationnels : Atteint - Organisation de journées sportives, culturelles, jeux sur le village : Atteint	Maintien des mardis et jeudis des repas seniors à l'Espace FARO. Rajout d'un repas seniors les vendredis. 25 repas servis en moyenne les mardis, 20 les jeudis, 15 les vendredis. En 2025, expérimentation en période de vacances scolaires de l'organisation de repas seniors / enfants du centre de loisirs. En 2026, ce type d'animation sera reconduit au vu du succès rencontré. Au mois de décembre 2024, le projet « le Père Noël sème le bonheur » a été mis en place. Distribution de petits présents faits par les enfants dans les boîtes aux lettres du village. Ce projet a été un grand succès et est reconduit en 2025. Maintien des événements sportifs sur la commune et de plusieurs événements culturels existants.



Thématique	Constats	Objectifs	Rappel des résultats attendus et des changements	Atteinte résultats	Bilans en fonction des indicateurs décidés / Commentaire
Accès aux droits	L'assistante sociale du Département ne réalise plus de permanences depuis la crise Covid. CCAS présent sur la commune. Accès au droit facilité par les acteurs du territoire et de proximité, ainsi que la proximité de Béziers. Un assistant numérique à l'Espace Faro depuis 6 ans.	- Améliorer l'accès au droit : - Relancer le partenariat et la venue de l'assistante sociale du Département - Assistant numérique à la disposition des administrés - Espace FARO	Améliorer l'accès aux droits.	- Relancer le partenariat et la venue de l'assistante sociale du Département : Atteint - Assistant numérique à la disposition des administrés - Espace FARO : Atteint	Permanence en mairie de l'assistante sociale 1 fois par mois. Travail en partenariat avec le CCAS. Public : 18-98 ans Aide à la réalisation de démarches administratives : dossiers CNI, Passeport, demande CAF, déclaration de revenus ...), et recherche d'emploi. Aide à l'utilisation d'un PC (gestion boîte mail, recherche internet, ...). Fréquentation variable selon les périodes (10 à 25 personnes/semaine en moyenne).

IV. Données socio-démographiques /caractéristiques générales du territoire

✧ Population générale :

Boujan sur Libron compte 3 619 habitants en 2023 (3 659 habitants au 1^{er} janvier 2026), soit une population en augmentation (+500 habitants en 10 ans).

Répartition de la population par tranches d'âges (Insee 2023) :

- 547 habitants de moins de 15 ans soit 15.1 % (en légère hausse)
- 299 habitants 15-24 ans soit 8.3 % (en légère baisse)
- 1 197 habitants 25-39 ans soit 33.1 % (en légère hausse)
- 469 habitants 55-64 ans soit 13% (en légère hausse)
- 1 107 habitants 65 ans et plus soit 30.6% (en forte hausse +320 en 10 ans)

En 2023, on comptait 540 familles dont 275 couples avec enfants et 265 familles monoparentales, soit 49% de familles monoparentales (élevé).
20% des familles sont des familles recomposées.

32 % des familles allocataires vivent sous le seuil de bas revenus (en augmentation).

58 foyers avec enfants de moins de 3 ans travaillent, soit une majorité des parents avec enfants moins de 3 ans qui travaillent.

Après une augmentation régulière des naissances entre 2018 (21) et 2022 (41), le nombre de naissances chute continuellement depuis 2022 pour atteindre 21 en 2025.

Répartition des enfants par tranches d'âges (Caf 2025) :

- 72 enfants 0-3 ans soit 11.4 % (-26 depuis 2022)
- 86 enfants 3-5 ans soit 13.6 % (-8 depuis 2022)
- 154 enfants 6-9 ans soit 24.3 % (+12 depuis 2022)
- 207 enfants 10-15 ans soit 32.6 % (+19 depuis 2022)
- 115 enfants 16 ans et plus soit 18.1 % (+28 depuis 2022)

42.6 % de la population est couverte par la Caf (689 allocataires, en légère hausse depuis 2022).

69% des allocataires sont en emploi.

40 foyers sont bénéficiaires de l'AEEH, en hausse depuis 2022.

*Emploi :

Le nombre d'actifs sur la commune est de 1 499 personnes.

Le taux de chômage est **relativement faible** : 10.5%

Répartition par groupe socioprofessionnel :

- Employé 27.6 % (fort chômage)
- Professions intermédiaires 24.6 %
- Cadres 20 %
- Ouvriers 16 % (fort chômage)
- Artisans commerçants chef d'entreprise 10.6 %
- Agriculteurs 1 %

24.6 % des femmes travaillent à temps partiel – en baisse depuis 2017 (31%).

82% des habitants travaillent dans une autre commune.

***Profil socio-économique :**

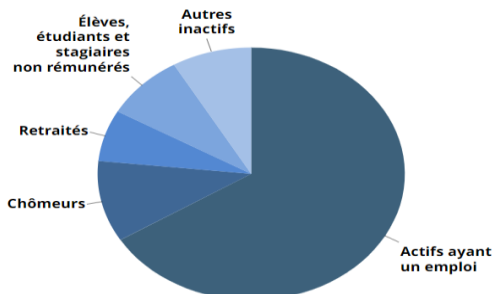
Le revenu médian pour la commune est de 25 330 €.

34.1 % des allocataires vivent sous le seuil de bas revenus (dans la moyenne départementale).

10,5 % de chômeurs en 2022.

52.5 % de la population de plus de 15 ans à un diplôme égal ou supérieur au bac.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019



Quels constats ? Quelle analyse ?

La population Boujanaise est vieillissante.

Elle possède une population active plutôt aisée.

Elle jouit d'un milieu socio-culturel également au-dessus de la moyenne départementale avec un taux de pauvreté faible.

Chez les jeunes, les 10-17 ans représentent la population la plus importante, en augmentation depuis plusieurs années.

En revanche, le nombre de naissances et d'enfants 0-3 ans est en forte baisse.

Le nombre de familles monoparentales est élevé (1 famille sur 2).

✧ Vie économique et emploi :

4 établissements de santé sur la Commune : La polyclinique Saint Privat / La clinique du Val d'Orb / Le centre de soins médicaux et de réadaptation Le Pech du Soleil / L'EPHAD Les Jardins de Flore.

La commune compte 15 commerces en 2025 (Insee), 1 maison médicale, 35 professionnels de santé, 1 pharmacie, et 1 hôtel.

✧ : Quels constats ? Quelle analyse ?

L'accès aux commerces variés dans la commune est un plus pour les habitants.

La présence de 4 établissements de santé amène une vie économique importante, attirant des personnes extérieures de la ville.

✧ Habitat et cadre de vie :

La part des propriétaires a baissé, passant de 68.6% des habitants en 2008 à 57.9% en 2023.

Au dernier recensement, la commune compte 1 824 logements dont 1 650 résidences principales.

57.9 % de la population est propriétaire, 32.5 % sont locataires du privé, 8.1 % locataires social (soit 133), 1.5 % logés gratuitement.

Nombre de foyers bénéficiaires d'une aide personnelle au logement : 280.

Dont 10 avec le statut d'étudiant soit 3.6% de l'ensemble des bénéficiaires de l'AL.

Part des foyers bénéficiaires d'une aide personnelle au logement (Apl, Alf, Als) sur l'ensemble des allocataires : 40.6 %.

Part des foyers allocataires ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 40% : 10.7 %

Nombre de bénéficiaires d'une APL en situation d'impayé de loyer : 10

Part de ces bénéficiaires par rapport au nombre total d'allocataires bénéficiaire d'une AL : 3.6 %

Nombre de bénéficiaires d'une APL avec une aide au logement suspendue pour non-décence du logement : 0

91.8 % des logements sont des résidences principales, seulement 3.5 % sont des résidences secondaires et 4.7 % de logements vacants.

Le parc immobilier est principalement composé de maisons, à 70.9 % (en baisse de 10 points depuis 10 ans).

35% des habitants résident sur la commune depuis moins de 5 ans, presque la moitié depuis plus de 10 ans.

Les logements sociaux :

La commune est soumise depuis le 1^{er} janvier 2025 aux obligations de la loi SRU en matière de production de logements sociaux.

Il existe 220 logements sociaux sur la commune en 2026, soit une évolution de + 30% de logements sociaux depuis 2022.

Trois autorisations d'urbanisme ont été délivrées courant 2025 pour la construction au total de 141 logements dont 80 logements sociaux. Ces opérations devraient être livrées courant 2027/2028.

La modification simplifiée n°1 du PLU adoptée en octobre 2025 porte en zone UD à 50% le nombre de logements sociaux pour les opérations comptant plus de 12 logements.

Le projet de création de la ZAC de la Plaine est en cours. L'aménageur a été désigné en juin 2026. Ce secteur représente le dernier secteur à urbaniser de la commune. Le programme des constructions n'est à ce jour pas précisément défini. Néanmoins, le nombre de logements sera d'environ 109 dont 30% minimum de logements sociaux soit à minima 33 logements sociaux supplémentaires attendus pour 2029/2030.

👉 : Quels constats ? Quelle analyse ?

Une pression foncière importante sur le territoire car peu de terrains restent à urbaniser, ce qui explique en partie la hausse du locatif. La municipalité est donc face à un enjeu important de problématique foncière.

Ces dernières années, le nombre de logements sociaux a augmenté, ce qui entraîne une mixité sociale nouvelle. Cette tendance va se poursuivre dans les années à venir.

👉 Équipements, services et vie associative :

Petite-enfance :

***Crèche multi accueil collective « Les Sépioux ».**

En mode PSU, 40 places sont ouvertes dont 38 berceaux réservés par la Commune de Boujan-sur-Libron (passage de 30 à 38 berceaux au 1^{er} septembre 2025)

La structure a ouvert en septembre 2009.

Un contrat de concession lie la Commune à la société EVANCIA SAS - BABILOU pour la gestion de la structure Multi Accueil.

La durée de la délégation est de 6 ans ; elle a démarré le 01/01/2022 pour se terminer le 31/12/2027.

S'agissant de l'attribution des places, le fonctionnement est le suivant :

Le délégataire s'engage à accueillir de manière prioritaire les enfants résidant sur la Commune.

Il appartient au délégataire, dans le cadre de l'exercice de sa mission de service public, d'enregistrer les demandes d'inscription et d'établir une liste de pré attribution. L'autorité Territoriale valide les attributions proposées par le délégataire.

Pour ce qui concerne les jours et horaires d'ouverture :

Les horaires d'ouverture de l'établissement ont l'amplitude suivante : de 7h30 à 18 h30 du lundi au vendredi.

Les périodes de fermeture de la structure multi-accueil sont définies de la manière suivante :

-1 semaine au mois d'août

-1 semaine pendant les vacances de Noël

-2 journées pédagogiques

Ces 2 semaines seront déterminées en accord avec la Commune de manière à respecter les impératifs du service public affermé.

***La Crèche d'entreprise St Privat – Boujan Margeride :**

En mode PSU, elle propose 20 places et accueille les enfants des personnels de la polyclinique St Privat.

***Assistantes maternelles :**

13 assistantes maternelles agréées sont présentes sur la commune, pour 47 places d'accueil équivalent temps plein (8 disponibles en mai 2026).

***Relais Petite Enfance de l'Agglomération Béziers Méditerranée :**

Le RPE a les missions suivantes :

Pour les parents et futurs parents :

- Un espace d'information, d'accompagnement et d'échange sur les différents modes d'accueil du jeune enfant,
- Une liste actualisée des places disponibles chez les Assistant(e)s Maternel(le)s Agrée(e)s, mise à disposition par l'éducatrice de jeunes enfant, animatrice du RPE,
- Un accueil individualisé et sur rendez-vous pour les parents et futurs parents.

Pour les enfants :

-Les éducatrices de jeunes enfants, animatrices du RAM organisent de nombreux ateliers collectifs pour les Assistantes Maternelles et les enfants qu'elles accueillent. De vrais moments de convivialité, ludiques et pédagogiques favorisant l'éveil, les rencontres et les découvertes.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et les candidat(e)s à l'agrément :

Le relais est un lieu d'écoute, d'échange, de soutien et d'information, ainsi que de professionnalisation des assistantes maternelles.

Une convention de mise à disposition des locaux du Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous » a été signée en 2022 entre la Commune et la CABM afin que le RPE puisse animer des ateliers d'éveil les premiers et troisièmes lundis de chaque mois de 9h à 11h au sein des locaux du centre de loisirs maternel « les canaillous ».

***Ecoles :**

95 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école maternelle Louise Michel en 2025, soit 4 classes. Il y a eu une fermeture de classe à la rentrée 2024.

191 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école élémentaire Marcel Pagnol en 2025, soit 8 classes. Pour l'instant, il n'y a pas de fermeture de classe de prévue en élémentaire, même si les effectifs par classe restent bas.

Dans les années à venir, il est possible qu'il y ait des ouvertures de classe en maternelle comme en élémentaire grâce notamment aux futures constructions de logements prévues à Boujan sur Libron.

Le collège de secteur est le collège Jean Perrin de Béziers. Le ramassage scolaire est réalisé par Bee Mob et Hérault Transport.

Toutefois, d'après le directeur de l'école, une bonne partie des élèves se dirige vers les collèges privés « Fénelon » et « Le Pic » à Béziers.

Le lycée de secteur est le lycée Jean Moulin de Béziers. Le ramassage scolaire est réalisé par Bee Mob et Hérault Transports.

***Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous » :**

Les accueils de loisirs sont regroupés dans un lieu unique : Le Pôle Enfance Jeunesse « les Canaillous ». Ce Pôle est ouvert toute l'année (périscolaire + extrascolaire). C'est un Accueil Collectif de Mineurs déclaré et agréé par Jeunesse et Sport.

Le Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous » a été construit en 2017.

Le Pôle Enfance Jeunesse communal accueille en moyenne près de 190 enfants lors du temps méridien (temps de repas scolaire).

L'accueil de loisirs périscolaire a un agrément pour 215 enfants : 80 pour les 3-6 ans et 135 pour les 6-11 ans.

L'accueil de loisirs du mercredi a un agrément pour 80 enfants : 32 pour les 3-6 ans et 48 pour les 6-11 ans.

L'accueil de loisirs vacances a un agrément pour 80 enfants : 32 pour les 3-6 ans et 48 pour les 6-11 ans.

La structure est ouverte sur toutes les périodes de vacances.

Le service enfance jeunesse est structuré autour d'un Projet Educatif Du Territoire (PEDT) avec une labellisation « plan mercredi ».

L'aide aux devoirs est gratuite pour les familles. Elle est assurée par l'équipe enseignante qui est rémunérée par la Commune.

Il n'existe pas d'accueil de loisirs pour les adolescents sur la commune.

***Vie associative :**

La commune compte de 31 associations (culturelle, sportive, artistique...).

***L'Espace intergénérationnel Raymond Faro**

Cet espace propose des animations culturelles tout au long de l'année (soirée jeux de société, manga mania...). Il accueille également différentes associations, les repas des seniors (tous les mardis, jeudis et vendredis), les amoureux de littérature etc.

Un agent administratif organise également une aide aux démarches administratives et en ligne pour toutes les personnes qui le souhaitent.

***Le Parc Anne Castelbon**

Il accueille l'ensemble des Boujanais pour une promenade, flâner sur les bancs ou les enfants avec son aire de jeux adaptée. Il permet également l'organisation de spectacles et d'animations de plein air d'initiative associative ou municipale.

***Le jardin d'enfants « Samuel PATY »**

Il se situe en face de l'école maternelle Louise Michel et à proximité immédiate de la crèche « les sépius ». Il est doté de jeux pour jeunes enfants ainsi que de mobilier de pique-nique. Il a été entièrement rénové durant le 1^{er} trimestre 2026.

***La Galerie citoyenne André Mounié**

Elle est complémentaire de l'espace intergénérationnel Raymond Faro en termes de programmation culturelle. La galerie accueille des expositions éphémères tout au long de l'année pour tous les publics.

***Equipements sportifs :**

La commune dispose d'un pôle sportif qui comprend 3 stades dont 1 terrain en synthétique en cours de réalisation, 6 courts de tennis, 1 boulodrome, 1 skate park, 1 terrain de cross, 1 parc aménagé pour la pratique du fitness de plein air, 1 parcours santé (avec zone barbecue).

Le terrain synthétique en cours de réalisation sera mis à disposition des associations sportives mais également des enseignants du groupe scolaire pour la pratique d'activités sportives durant le temps scolaires ainsi que des animateurs des ACM pour un usage sportif et ludique durant les périodes de vacances scolaires.

***CCAS :**

Le CCAS est une entité distincte de la Ville. Il est animé par un adjoint au Maire en charge du Social et des bénévoles. Il est principalement en charge de la distribution de la Banque Alimentaire et de l'accueil des administrés en demande.

L'assistante sociale du Département tient une permanence en mairie 1 fois par mois. Le CCAS adhère à la Régie de Développement Local pour assurer la mission de référent unique RSA.

👉 : Quels constats ? Quelle analyse ?

La commune propose de nombreux services à destination de tous les publics. Elle dispose de nombreux équipements culturels et sportifs et offre à la population un cadre de vie agréable.

Néanmoins, les services proposés par la commune sont peu orientés vers le public « adolescent » du fait d'une faible demande en ce sens.

✧ **Proximité et accessibilité des services à la population :**

A seulement 5 km de Béziers, Boujan-sur-Libron est située aux portes des autoroutes A75 et A9. Des bus réguliers, toutes les 30 minutes pour Béziers, ville centre de l'Agglomération. La gare routière la plus proche est située à Béziers. La gare ferroviaire la plus proche est située à Béziers. L'Aéroport le plus proche est situé en périphérie de Béziers.

👉 : **Quels constats ? Quelle analyse ?**

En plus de l'ensemble des services variés proposé par la commune, les Boujanais souhaitant se déplacer peuvent très facilement se rendre sur Béziers, ville épicentre de l'Agglomération.

✧ **Perspectives de développement et d'évolution du territoire :** modifications importantes du réseau routier, projets de création de lotissements, création d'équipements ...

Les programmes immobiliers en cours ainsi que le projet de ZAC de la Plaine devraient d'ici 2030 permettre la construction de près de 250 logements supplémentaires dont environ 113 logements sociaux.

Le projet de création d'une zone de biodiversité dont le démarrage est prévu en septembre 2026 devrait voir le jour fin du 1^{er} trimestre 2027. Il a pour objet de sensibiliser à la population boujanaise et notamment les plus jeunes à la préservation de la faune et de la flore locales.

👉 : **Quels constats ? Quelle analyse ?**

Boujan-sur-Libron est en pleine évolution démographique. Les programmes immobiliers ainsi que la création de la ZAC de la Plaine devraient générer un apport de population d'environ 460 habitants supplémentaires dans les 5 prochaines années. La commune devra adapter son offre de service et anticiper l'accueil de cette nouvelle population.

Synthèse des éléments à retenir :

- Population vieillissante
- Baisse du nombre d'enfants 0-3 ans mais hausse du nombre de 10-17 ans
- Environ 50% de familles monoparentales
- Population plutôt aisée et active
- Population mobile
- Nombreux services et équipements sur la commune
- 250 nouveaux logements dont 113 logements sociaux dans les 5 années à venir

V. Diagnostic partagé, analyse qualitative par axe/thématique d'intervention, ou offre de service aux habitants

1. Petite Enfance

Diagnostic : points forts / points faibles, enjeux

Afin de répondre aux exigences du décret relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévus à l'article L. 214-1-3 du code de l'action sociale et des familles, les Autorités organisatrices devront :

- *Répertorier les équipements, les services et les modes d'accueil existants pour l'accueil des enfants de moins de trois ans ;*
- *Préciser les besoins des enfants de moins de trois ans et de leurs familles*
- *Identifier les zones géographiques caractérisées par une offre d'accueil insuffisante ou par des difficultés dans l'accès à cette offre ;*

Préciser l'autorité organisatrice en charge de chaque compétence du SPPE (EPCI ou commune, voir annexe 5) :

Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire : commune

Informier et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents : commune

Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ; les communes de + de 10 000 habitants élaborent un schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant : commune

Soutenir la qualité des modes d'accueil ; les communes de + 10 000 habitants se dotent d'un relais petite enfance (RPE) à compter du 1^{er} janvier 2026 : commune (RPE en gestion intercommunale)

Récapitulatif des structures existantes sur la petite enfance et des projets envisagés dans le cadre du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Ce tableau est à décliner par chaque autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant ayant la compétence de planification de l'offre. Il peut être décliné par zone à l'intérieur d'un même territoire (ex : QPV, ZRR, zone pavillonnaire, arrondissement quartier...) ou sur l'ensemble du territoire de compétence de l'AO). Il est recommandé de décliner ce tableau par type d'équipements ou de services.

Ce tableau ne concerne pas que les développements mais également les projets de rénovation prévus pendant la période contractuelle.

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre :

Type de mode d'accueil/dispositif	Nb de places ou Nb d'ETP RPE	Projection sur la durée de la CTG					Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarche IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
		2027	2028	2029	2030	2031			Préciser le type de projets : rénovation, construction, transplantation, aménagement, extension...	Coûts et calendriers prévisionnels (années cibles) des opérations envisagées - A titre indicatif -	Ingénierie et moyens humains nécessaires pour conduire les projets d'investissement
EAJE PSU	40 Les Sépious dont 38 cofinancés 20 EAJE St Privat	40 Les Sépious dont 38 cofinancés. 20 EAJE St Privat.	40 Les Sépious dont 38 cofinancés. 20 EAJE St Privat.	40 Les Sépious dont 38 cofinancés. 20 EAJE St Privat.	40 Les Sépious dont 38 cofinancés. 20 EAJE St Privat.	40 Les Sépious dont 38 cofinancés. 20 EAJE St Privat.			Ajouter les travaux envisagés EAJE Sépious		
Micro-crèche Paje	0	0	0	0	0	0					
MAM											
Assistants maternels (hors MAM)	13										
RPE	3 ETP gestion intercommunale	3	3	3	3	3					

Points faibles :

- Fréquentation de la crèche « Les Sépious » plus faible les mercredis.
- Absence de lien avec le Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous ».
- Baisse des naissances et du nombre de 0-3 ans (constat national).
- Selon le RPE, La demande des familles concernant l'accueil individuel sur Boujan-sur-Libron est en baisse (en lien avec la baisse de la natalité).

Points forts :

- Passage de 30 à 38 berceaux réservés par la commune en 2025.
- Demande de places soutenue pour la crèche « Les Sépious ».
- Amplitude horaire adaptée aux demandes des parents à la crèche « Les Sépious ».
- Des familles impliquées dans la vie de la crèche « Les Sépious ».
- Organisation de temps de rencontre entre la crèche et l'école maternelle (adaptation à l'école).
- Réévaluation des contrats avec les familles chaque mois et mise en place d'accueil occasionnel afin d'optimiser le fonctionnement de la crèche « Les Sépious ».
- Selon le RPE, participation importante des Assistantes Maternelles aux ateliers sur la Commune.

ENJEUX PETITE-ENFANCE :

- Préciser la mise en place des 4 missions SPPE en coordination avec le RPE.
- Développer des liens avec le Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous » (RPE, Les Sépious).
- Informer dès l'accueil en mairie les familles des possibilités d'accueil individualisé et orienter les familles vers le RPE

2. Enfance-Jeunesse**Points faibles :**

- Pas de lien avec la crèche « Les Sépious ».
- Problématiques sur certaines thématiques : accueil d'un enfant en situation de handicap, le numérique.
- Pas de structure d'accueil au-delà de 13 ans.
- Des locaux un peu petits pour les élémentaires.
- Listes d'attente importantes l'été et aux petites vacances.

Points forts :

- Fréquentation en augmentation.
- Lien entre les écoles et le Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous ».
- Pedt labélisé Plan Mercredi (renouvellement en 2027)
- Travail lancé en 2026 autour du repérage des enfants en situation de handicap
- 3 animateurs titularisés en octobre 2026
- Accueil de loisirs ouvert jusqu'à 13 ans

ENJEUX ENFANCE JEUNESSE :

- Maintenir la qualité de l'accueil (PEDT)
- Maintenir le niveau de fréquentation des structures
- Toujours veiller à ce que l'offre soit en adéquation avec les besoins
- Stabiliser l'équipe d'animation
- Développer des liens avec la crèche « Les Sépious » pour permettre une transition en douceur des enfants
- Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap
- Former les agents sur les nouvelles thématiques

3. Parentalité

Points faibles :

- Peu de rencontres entre parents.
- Des parents peu impliqués ou outillés face à certaines thématiques (handicap, numérique, harcèlement...).
- Pas de structure ou d'action sur la commune.

Points forts :

- Des services sur Béziers (Maison des 1000 jours, maison de la parentalité, LAEP...)
- Des actions de soutien à la parentalité mises en place au sein de la crèche Les Sépious

ENJEUX PARENTALITE :

- Communiquer sur les dispositifs alentours, envisager la mise en place d'actions...
-

4. Accès aux droits

Points faibles :

- 47 % de familles monoparentales (élevé)
- 14 % de taux de pauvreté
- 34.1 % des allocataires sont en situation de pauvreté, 32% des familles allocataires
- Une population vieillissante : 30 % de la population a +65 ans
- Des difficultés de mobilité pour certains publics

Points forts :

- Des services sur la commune : médiateur numérique à l'Espace Faro, CCAS avec assistante sociale du Département une fois par mois, repas intergénérationnels...

ENJEUX ACCES AUX DROITS :

- Maintenir l'existant afin de permettre à tous et toutes d'accéder aux droits.

ANNEXE 2 – LISTE DES EQUIPEMENTS ET SERVICES SOUTENUS PAR LA COLLECTIVITE LOCALE COMPETENTE

Une liste des équipements et services par signataire dans le respect des compétences détenues

Commune de BOUJAN-SUR-LIBRON	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE PSU	Crèche Les Sépious Rue Pierre et Marie Curie 34 760 BOUJAN-SUR-LIBRON
RPE (gestion intercommunale)	RPE Béziers Méditerranée Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (siège administratif) 39 boulevard de Verdun 34 500 BEZIERS
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	Pôle Enfance Jeunesse Les Canaillous 3 rue des écoles accès par le 1 rue André Malraux 34 760 BOUJAN-SUR-LIBRON

ANNEXE 3 – PLAN D’ACTIONS 2027 -2031

Pour rappel les différents axes seront repris de manière synthétique dans l’article 4 de la convention.

Axe 1 : petite-enfance

Objectifs généraux : proposer à toutes les familles avec enfant de -3 ans un mode d’accueil de qualité ; informer les familles en recherche d’un mode d’accueil ; maintenir et développer les modes d’accueil petite-enfance.

Constat / Enjeux	Objectifs poursuivis	Description de l’action	Moyens humains mobilisés		Calendrier prévisionnel
			Porteur principal	Partenaires associés	
Points faibles : Fréquentation de la crèche « Les Sépious » plus faible les mercredis. Absence de lien avec le Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous ». Baisse des naissances et du nombre de 0-3 ans. Baisse de demande des familles concernant l'accueil individuel. Points forts : Passage de 30 à 38 berceaux réservés par la commune en 2025. Demande de places soutenue pour la crèche « Les Sépious ». Amplitude horaire adaptée aux demandes des parents à la crèche « Les Sépious ». Familles impliquées dans la vie de la crèche « Les Sépious ». Organisation de temps de rencontre entre la crèche et l’école maternelle	Préciser la mise en place des 4 missions SPPE en coordination avec le RPE : 1. Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire. 2. Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents. 3. Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil.	Veille annuelle sur les naissances, le nombre de 0-3 ans et l’offre d’accueil sur la commune lors du COFIL Ctg. Information dès l’accueil en mairie pour les familles sur les possibilités d’accueil individualisé et orientation des familles vers le RPE : former le personnel d’accueil de Mairie. En lien avec la veille, planification du développement des modes d’accueil : à ce jour pas de besoins de développement. Développement de l’accueil occasionnel à la crèche Les Sépious.	Mairie Mairie Mairie	Caf (données) RPE Crèche Les Sépious	Annuellement Toute la période Annuellement

(adaptation à l'école). Réévaluation des contrats avec les familles chaque mois et mise en place d'accueil occasionnel afin d'optimiser le fonctionnement de la crèche « Les Sépious ». Participation importante des Assistantes Maternelles aux ateliers RPE sur la Commune.	4. Soutenir la qualité des modes d'accueil. Développer des liens avec le Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous ». A ajouter le cas échéant : développement du partenariat avec la PMI (si thématique petite-enfance)	Soutien de la qualité des modes d'accueil via le soutien au RPE (accueil individuel – AAP, ateliers d'éveil, formations...) et via les formations et journées pédagogiques organisées par la crèche. Développement d'actions communes à réfléchir conjointement.	Mairie Pôle Enfance Jeunesse	RPE et crèche Les Sépious Crèche Les Sépious	Toute la période Toute la période
--	--	--	--	--	---

Axe 2 : enfance jeunesse

Objectifs généraux : offrir à toutes les familles un accueil de loisirs de qualité ; maintenir et développer la qualité de l'offre d'accueil 3-6 ans et 6-11 ans ; améliorer l'inclusion au sein des accueils de loisirs des enfants en situation de handicap

Constat / Enjeux	Objectifs poursuivis	Description de l'action	Moyens humains mobilisés		Calendrier prévisionnel
			Porteur principal	Partenaires associés	
Points faibles : Pas de lien avec la crèche « Les Sépious ». Problématiques sur certaines thématiques : réflexion sur la mise à jour des thématiques pour en faire émerger de nouvelles. Nouvelles thématiques : accueil d'un enfant en situation de handicap, le numérique Pas de structure d'accueil au-delà de 13 ans. Des locaux un peu petits pour les élémentaires. Listes d'attentes importantes en ALSH. Points forts : Fréquentation en augmentation. Lien entre les écoles et le Pôle Enfance Jeunesse « Les Canaillous ».	Développer des liens avec la crèche « Les Sépious » pour permettre une transition en douceur des enfants Maintenir la qualité de l'accueil et maintenir les fréquentations. Toujours veiller à ce que l'offre soit en adéquation avec les besoins Stabiliser l'équipe d'animation Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures	Voir axe petite-enfance Renouvellement du Pedt labelisé Plan Mercredi Veille annuelle sur l'évolution des besoins et de l'offre de places. Action à mettre en œuvre : recrutement, pérennisation les contrats, titularisations, augmentation des amplitudes... Repérage des enfants via le dossier d'inscription (attestation facultative demandée). Mise en place d'un programme d'actions adapté au besoin (aménagement, formation des équipes...)	Mairie Mairie Mairie Mairie	SDJES, écoles, Caf Au besoin : Caf, PRH 34...	Toute la période PEDT 2027-2031 Annuellement A compter de 2026 A compter de 2026

Axe 3 : soutien à la parentalité

Objectifs généraux : informer les familles sur les services de soutien à la parentalité alentours ; outiller les parents dans leur fonction parentale

Constat / Enjeux	Objectifs poursuivis	Description de l'action	Moyens humains mobilisés		Calendrier prévisionnel
			Porteur principal	Partenaires associés	
Points faibles : Peu de rencontres entre parents. Des parents peu impliqués ou outillés face à certaines thématiques (handicap, numérique, harcèlement...). Pas de structure ou d'action sur la commune. Points forts : Des services sur Béziers (Maison des 1000 jours, maison de la parentalité, LAEP...)	Informar les parents sur les dispositifs de soutien à la parentalité alentours. Proposer des actions de soutien à la parentalité sur la commune afin d'outiller les parents.	Créer un guide des services aux familles, faire un flyer d'info pour les nouveaux parents, informer dans le journal municipal annuellement... Créer une matinée LAEP, proposer des actions en soirée en lien avec la crèche et le pôle enfance jeunesse, maintenir les actions parentalité à la crèche Les Sépioux, mettre en place une permanence PMI sur la commune...	Mairie	PMI	Toute la période PEDT 2027-2031
			Mairie	PMI	Toute la période PEDT 2027-2031

Axe 4 : accès aux droits

Objectifs généraux : permettre aux habitants d'accéder à leurs droits sociaux.

Constat / Enjeux	Objectifs poursuivis	Description de l'action	Moyens humains mobilisés		Calendrier prévisionnel
			Porteur principal	Partenaires associés	
Points faibles : 47 % de familles monoparentales (élevé) 14 % de taux de pauvreté 34.1 % des allocataires sont en situation de pauvreté, 32% des familles allocataires Une population vieillissante : 30 % de la population a + de 65 ans Des difficultés de mobilité pour certains publics. Points forts : Des services sur la commune : médiateur numérique à l'Espace Faro, CCAS avec assistante sociale du Département une fois par mois, repas intergénérationnels...	Maintenir l'accès aux droits sur la commune.	Maintien des actions : Médiateur numérique au sien de l'Espace Faro. CCAS avec permanence de l'assistante sociale du Département. Repas seniors : 3 fois par semaine depuis avril 2025 Pass'sport : 60 € par enfant/année scolaire à compter de la rentrée 2026	Mairie CCAS	Département	Toute la période

Tableau synthétique d'évaluation par axe stratégique

A COMPLETER QUAND LE PLAN D'ACTION SERA VALIDE

Axe ou thématique	Objectifs poursuivis	Résultats attendus	Indicateurs	Commentaire, observations	Etapes/Échéance/fréquence de la mesure

Tableau des investissements prévisionnels (développement ou rénovation) prévus par la collectivité

Axe ou thématique	Projet / action prévue	Collectivité porteuse	Financement croisé (CAF / autres)	Calendrier prévisionnel	Commentaire (PEDT, label développement durable, tarification adaptée...)
Petite-enfance	Travaux d'aménagement de la crèche Les Sépious	Mairie / Déléataire de services public	A définir	A définir	
Enfance-Jeunesse	Extension de l'accueil de loisirs Réfection du toit de l'accueil de loisirs	Mairie Mairie	A définir	A définir	Réflexion à mener à moyen terme

ANNEXE 4 – MODALITES DE PILOTAGE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL ET SUIVI DE LA CTG

Les instances de pilotage de la CTG s'appuient sur :

- Un comité de pilotage, chargé de l'impulsion et de la prise de décision, mais aussi garant du suivi du plan d'action découlant du diagnostic partagé ; il est composé de des principaux acteurs décideurs et financeurs représentés à un niveau politique et stratégique. Ce comité se réunit une à deux fois par an ;
- Des commissions de travail, structurées par thématique ou par territoire autour des principaux objectifs prioritaires du plan d'action ; leur rôle est de développer une expertise thématique et de garantir la planification des actions dans les domaines sectoriels qui les concernent. Elles sont composées des représentants des acteurs locaux et les opérateurs à un niveau technique et engageant une forte expertise.

Les Chargés de conseil et de développement

- Les chargés de conseil et de développement sont les interlocuteurs CAF de la collectivité, ils contribuent au développement social du territoire, par la promotion et la construction avec les partenaires, de services adaptés aux territoires et aux besoins locaux de la population.

Les Missions des chargés de coopération

Mis au service des projets de territoire, les chargés de coopération sont, par leur capacité à mobiliser les expertises et les ressources, les véritables leviers d'aide à la décision des élus et des acteurs du territoire. Ils sont mobilisés notamment sur :

- La conduite de diagnostics
- L'assistance et le conseil auprès des élus
- L'accompagnement de l'atteinte des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la Ctg.
- Le développement et l'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux Professionnels
- L'organisation et l'animation de la relation avec la population :
- La contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre

Véritables animateurs de la stratégie pour faire vivre le projet du territoire, les chargés de coopération sont pleinement mobilisés sur le suivi de la Ctg. Ils font le lien entre le Copil Ctg et les différentes instances thématiques.

Le chargé de coopération Ctg est l'interlocuteur privilégié du chargé de conseil et de développement de la Caf, ils animent et accompagnent les instances de pilotage de la CTG.

Le chargé de coopération est : Julien HUGUET (0.25) Claire ROUQUETTE (0.25)

L'élu référent est : M. le Maire

Annexe 5 – Tableau récapitulatif des compétences des autorités organisatrices des modes d'accueil des jeunes enfants par commune et/ou EPCI

Nom de la Commune (Indiquer seulement les communes qui exercent au moins une compétence d'AO)	Nb d'habitants	Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire	Informier et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents ;	Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ; les communes de + de 10 000 habitants élaborent un schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant	Soutenir la qualité des modes d'accueil ; les communes de + 10 000 habitants se dotent d'un relais petite enfance (RPE) à compter du 1 ^{er} janvier 2026
Commune A	+3500	☒ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	☒ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	☒ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	☒ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI
Commune B	-3500	☐ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune à titre facultatif ☐ Transférée par la commune à l'EPCI (compétence facultative)	☐ Exercée par la commune à titre facultatif ☐ Transférée par la commune à l'EPCI (compétence facultative)
Commune C	+ 10 000	☐ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	☐ Exercée par la commune ou ☐ Transférée par la commune à l'EPCI	Indiquer si la commune conserve cette compétence ou la transfère à l'EPCI
EPCI		☐ Transférée par l'ensemble des communes à l'EPCI ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : XX Habitants	☐ Transférée par l'ensemble des communes à l'EPCI ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : XX Habitants	☐ Transférée par l'ensemble des communes ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : XX Habitants	☐ Transférée par l'ensemble des communes ☐ Transférée par certaines communes à l'EPCI. Population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences : XX Habitants

Annexe 6 – Décision du conseil municipal de la commune de Boujan sur Libron en date du 14 septembre 2026